

jour viendra peut-être où des passions, ensevelies dans les replis les plus cachés du cœur, demanderont impérieusement à être assouvies : les moyens d'exécution font-ils défaut ? on interroge ses souvenirs, on recourt au texte, et muni de ces instructions, le bras frappe en calquant ses coups sur ceux dont le journal lui a dévoilé la justesse."

Notre clergé s'est alarmé de la déplorable publicité donnée aux affaires criminelles, et il y a quelque deux ans, un archevêque éminent de cette province a adressé une lettre à certains journaux de son diocèse, leur indiquant les mauvais effets produits par des nouvelles de cette nature et des descriptions de ce genre.

Mais l'on dit : " Il faut que le journal soit intéressant."

Rien n'est plus vrai, et rien n'est plus vrai aussi que, pour la masse des lecteurs et surtout pour la jeunesse, le fait-divers à sensation est ce qu'il y a de plus attrayant ; mais c'est aussi pour cette classe de lecteurs que le danger est le plus grand.

Depuis un certain temps, quelques novellistes ont adopté un procédé plus direct pour renseigner considérablement le public sur les faits et gestes des criminels ; c'est l'interview de l'accusé.

Cette méthode d'information, en piquant davantage la curiosité du lecteur, accentue le danger qui résulte de la description minutieuse du crime : elle offre, en outre, d'autres graves inconvénients.

Le plus souvent, le résultat de l'interview est rédigé de manière à inspirer une pitié inopportune à l'égard de l'inculpé, ou de façon à atténuer la portée de l'accusation.

C'est préjuger le procès et en rendre l'instruction plus difficile.

Ce sont de bonnes et saines vérités, et nous sommes heureux de voir un magistrat d'autorité et d'expérience unir sa voix à celle de l'autorité religieuse pour empêcher la presse de s'avilir par cette publicité donnée au crime, en d'autres termes, ces suggestions offertes au mauvais exemple. On verra, par les remarques du savant juge comme par les citations qui les appuient, qu'il n'y a pas que des raisons d'ordre moral qui font de cette publicité un grave danger social.

---

Hier, M. l'abbé Lippé, curé de Coteau Station, a reçu l'abjuration de M. Thomas Clifton, employé du Canada Atlantique, et lui a conféré le baptême ainsi qu'à ses deux jeunes enfants. M. Clifton a fait, le même jour, sa première communion. La cérémonie a été imposante.

---

Une assemblée des évêques de la province ecclésiastique de Montréal a été convoquée pour demain soir, à St. Hyacinthe.

---